

## Portrait

Deux nouveaux Administrateurs ont été nommés lors de la dernière Assemblée générale ordinaire: MM Dimeck et Rolland; la rédaction de Contact juge opportun de présenter ces deux personnalités, lesquelles vont assumer, en collaboration avec les autres membres du Conseil, la responsabilité de suivre la gestion de la Coopérative et de guider son développement. Après Emmanuel Rolland dans le précédent numéro, c'est maintenant le tour de Xavier Dimeck.



**De Camille-Martin à La-Tambourine, en passant par l'Australie: itinéraire de Xavier Dimeck, nouvel Administrateur de la SCHG**

Né le dernier jour de l'année 1974, du côté pair de la rue Camille-Martin, Xavier Dimeck passe son enfance en compagnie des enfants du quartier, dont un bon nombre d'enfants de sociétaires; depuis les fenêtres de l'appartement parental, il suit la construction des immeubles de Jean-Treina.

Après sa scolarité primaire à l'école des Libellules, il entreprend un apprentissage de commerce, dans une banque de la place. Muni de son diplôme, il va ensuite travailler dans

plusieurs autres établissements bancaires. Attiré par les grands espaces et animé par le goût du voyage et de l'aventure, il part durant une année découvrir l'Australie d'abord, où il en profite pour obtenir son brevet de moniteur de plongée sous-marine; il poursuit son voyage ensuite dans plusieurs pays du Sud-est asiatique.

De retour à Genève, il se met à la recherche d'un appartement et, se souvenant des très bons moments passés du côté de Camille-Martin, dépose une demande auprès de la SCHG; après quelques temps, celle-ci lui propose un petit appartement à la promenade Jean-Treina. Il est séduit par la qualité des aménagements extérieurs, apprécie la présence des enfants qui jouent en toute sécurité dans les espaces de jeux. Sa famille s'agrandissant, il dépose une demande d'échange et obtient un appartement dans le nouvel immeuble de La-Tambourine.

Lors de la séance d'informations destinée aux locataires de ce nouvel immeuble, Xavier Dimeck est sensible à l'appel lancé par la Direction demandant que quelqu'un entre au sein de l'Administration, afin de garantir la représentation de toutes les cités et immeubles; après s'être informé sur l'étendue d'une telle tâche, il dépose sa candidature et est nommé administrateur par l'Assemblée générale d'octobre 2006.

M. Dimeck apprécie qu'une société puisse offrir à ses locataires des logements confortables à des loyers modestes, et cela sans rechercher le bénéfice. Dans le contexte de pénurie de logements caractéristique de Genève aujourd'hui, il juge utile de consacrer un peu de son temps et de contribuer à la gestion de la Coopérative. Il va ainsi apporter sa jeunesse et ses compétences financières au fonctionnement de l'Administration et se faire le relai des sociétaires de Carouge. Il souhaite que la SCHG continue de s'agrandir et d'offrir ainsi à d'autres la possibilité d'habiter un logement de la SCHG.

## En Bref

### Quartier du Pommier: aménagement de places de jeux

Après plusieurs séances de discussion entre les propriétaires et les représentants des habitants du quartier du Pommier au Grand-Saconnex, des places de jeux vont être réalisées sur le square central. Les travaux ont démarré et les jeux seront utilisables à la fin du mois de mai. Ces équipements sont destinés en priorité aux enfants de 3 à 6 ans; les enfants, et leurs parents, sont invités à faire preuve de soin dans l'utilisation des divers équipements, ainsi qu'à respecter les horaires (de 8h00 à 21h00) afin de limiter les nuisances pour le voisinage.

### Camille-Martin et Sports

La rénovation des immeubles de la rue Camille-Martin et du chemin des Sports touche à sa fin; la dernière étape, qui consiste en la réfection des halls d'entrée (revêtement de sol, peinture des murs et plafonds) et des cages d'escaliers (peinture), a démarré. L'habillage des cabines d'ascenseurs va également être remplacé. Les travaux se feront parallèlement dans les allées et leur achèvement est prévu pour la fin du printemps 2008.

### Onex: bâtiment de l'OCCP

Le chantier de la route de Chancy arrive à son terme et le bâtiment de l'Office cantonal de la population va entrer en fonction à le 4 juin. Le bâtiment administratif est le dernier chantier du quartier de Bandol; les habitants pourront désormais goûter pleinement du calme et de la verdure abondante des espaces extérieurs.

## IMPRESSUM

**Editeur:**  
Société Coopérative  
d'Habitation Genève  
Cité Vieusseux 1 • 1203 Genève  
Tél. 022 344 53 40 • www.schg.ch

**Textes:**  
Christophe Minder • Sébastien Ruche

**Graphisme:**  
Dominique Borghini



Société Coopérative  
d'Habitation Genève

N12  
Juin 2007

## Edito

**Le mouvement coopératif et le sport ont en commun l'idéal de faire vivre et travailler ensemble, sans souci d'appartenance culturelle, politique ou sociale, le plus grand nombre d'individus.**

**Le sport pratiqué en club ou individuellement, offre à ses adeptes les joies de l'effort récompensé, le plaisir d'une existence harmonieuse dans une ambiance propice au partage.**

**La SCHG ne peut pas rester indifférente aux préoccupations des pratiquants de sport. Dans la mesure de ses moyens, elle apporte son soutien à l'animation sportive par la mise à disposition de terrains de jeux, de locaux de réunions et de logistique à l'occasion de manifestations. Il est dès lors normal qu'elle ait vu se créer dans ses murs de nombreux clubs de sport, naître et grandir dans ses familles des sportifs d'élite dans plusieurs disciplines. Tous, clubs, sportifs ou dirigeants, qu'il serait trop long d'énumérer ici, ont su porter au loin le nom de notre Société.**

**Le sport, comme le mouvement coopératif, a besoin de règles. Ces règles mettent en évidence le respect et la tolérance, l'effort et la fraternité, l'échange et la compréhension.**

**Pour conclure, la «charte Vision», rédigée par des délégué(es) de l'ensemble des sociétaires-locataires et nos Instances dirigeantes, évoque à mes yeux une partie des principes décrits ci-dessus – engagement, responsabilité – et propose ce que je nomme un contrat de société. A ce titre, elle doit être lue, relue, et plus encore, appliquée.**

Lucien Lambelet  
Administrateur

## Gérard Castella: Souvenirs d'enfance à Vieusseux



**Fameux ailier gauche du Servette des années septante, aujourd'hui entraîneur de Neuchâtel Xamax, Gérard Castella a passé une partie de son enfance et toute son adolescence à Vieusseux. Né à Vernier, aîné de six enfants, le futur footballeur a dix ans lorsque sa famille emménage dans un 5 pièces, celui-là même qu'occupaient les parents de Bernard Bertossa (procureur général du canton de Genève de 1990 à 2002).**

A huit dans un petit cinq pièces, il fallait se tasser. «Mes deux sœurs dormaient dans une chambre, mes trois frères dans une autre, mes parents dans la troisième et moi j'avais le salon», se souvient-il. Sa mère tenait le foyer tandis que son père était cheminot aux CFF. «Bien que très attachés à Vernier, nous nous sommes vite adaptés à Vieusseux. C'était un quartier avec de nombreuses familles du même milieu social que nous; des gens simples, des ouvriers qui travaillaient beaucoup. Les gens se connaissaient. Comme il n'y avait pas d'ascenseur, les familles se croisaient tout le temps, les enfants jouaient ensemble dehors».

Ses meilleurs souvenirs se rapportent au football, bien sûr. «Tous les gamins du quartier se retrouvaient après l'école et les jours de congé sur le terrain de foot où a été construit plus tard l'immeuble de la buanderie. Il y avait trois équipes: Vieusseux, Villars et Franchises», se rappelle-t-il. «On jouait aussi régulièrement au hockey sous les voûtes des anciens immeubles».

Gérard Castella a 14 ans quand il rejoint les espoirs du Servette. Trois ans plus tard, il entre dans la première équipe en tant que stagiaire. Jackpot financier? Pas vraiment: «Je gagnais 100 francs par mois», se souvient-il. En parallèle, le footballeur effectuait un apprentissage d'imprimeur. Plus tard il passera professionnel: «A 24 ans, je gagnais 5000 francs par mois, primes de matches non comprises. C'était un très bon salaire, surtout que c'était il y a trente ans!»

Aujourd'hui, Gérard Castella habite aux Eaux-Vives. En revanche, sa mère et l'une de ses sœurs vivent toujours à Vieusseux. Et lui, pense-t-il y revenir un jour? «Pourquoi pas? Je n'y ai que de bons souvenirs!»





Jérôme Brunel et Thierry Dougoud

## Jérôme Brunel et Thierry Dougoud: présentation des deux fondateurs du tournoi de streetfoot, bilan et perspectives d'avenir.

La cinquième édition du tournoi de streetfoot se déroulera les 9 et 10 juin à Vieusseux. C'est une équipe d'une quinzaine de personnes au total, y compris T. Dougoud et J. Brunel, fidèles pour la plupart depuis le début, qui prépare, gère, organise et anime le tournoi; tous sont bénévoles et consacrent une partie de leurs loisirs à cette tâche. Au fil des années cependant, l'expérience et les capacités organisationnelles s'améliorent; les erreurs et l'improvisation du début font sourire aujourd'hui les deux fondateurs; ils sont conscients du chemin parcouru: chaque édition se déroule mieux que la précédente, tout en apportant des nouveautés dans les animations proposées. Ainsi, cette année, deux groupes de musique, rock et chanson française, doivent animer les pauses entre les matchs.

La préparation débute en novembre, par l'organisation et la recherche de sponsors; les travaux se poursuivent et des commissions ad hoc sont constituées et chargées de missions spécifiques; tous les 15 jours, au cours d'une réunion,

le point est fait sur l'avancement. Cette équipe peut s'appuyer également sur l'aide de quelques fidèles mécènes: la Délégation à la Jeunesse offre le matériel et finance l'impression du flyer notamment; la SCHG offre quant à elle les prix aux équipes lauréates et met à disposition quelques-uns de ses concierges; le Centre de loisirs des Franchises gère les inscriptions. C'est un véritable réseau de quartier qui offre ici son appui à l'équipe des bénévoles.

L'avenir, pour Jérôme Brunel qui assume seul aujourd'hui la direction de l'organisation, se dessine sous forme d'une association: une telle structure présente plus de garantie pour les partenaires et assure une certaine pérennité de l'organisation; son rêve est d'organiser de tels tournois dans d'autres cités pour conclure avec une finale des meilleures équipes; peut-être ce rêve sera-t-il un jour réalisé, car la Délégation partage le même rêve. Mais tout est question de temps et de moyens humains.

## Le sort de «Franchises 28» renvoyé au Tribunal administratif

En novembre dernier, le Tribunal fédéral (TF) a cassé le jugement du Tribunal administratif (TA) qui ouvrait la porte au classement du bâtiment et donc à sa rénovation. La cour suprême a notamment conclu que le TA n'avait pas évalué la rentabilité de l'immeuble en cas de classement. La société d'Art public (SAP) avait demandé en 2003 le classement de Franchises 28, au motif que cet immeuble à coursive construit en 1930 était le dernier témoin architectural du courant moderne minimaliste. La FLPAI s'est opposée car elle souhaite construire de nouveaux logements, plus spacieux et plus confortables, sur cet emplacement.

Après différentes décisions contradictoires, l'arrêt du TF donne raison à la FLPAI. La Cour souligne en effet qu'après le classement d'un édifice, le propriétaire n'est plus entièrement libre de réaliser les travaux et les modifications qu'il souhaite apporter au bâtiment classé. La décision de classer ou non un monument implique que les juges évaluent et pèsent tous les intérêts, publics et privés, impliqués. Pour être légal, le classement doit être justifié par un intérêt public et respecter le principe fondamental de la proportionnalité.

C'est ce principe qui n'a pas été respecté, car le rendement de l'immeuble locatif en question, s'il devait être classé, n'a pas été évalué, de même que la perte des droits à bâtir selon les normes de la zone.

La décision précédente est donc annulée et le TA est appelé à rejurer cette affaire, en n'omettant plus cette fois-ci de prendre en considération tous les éléments économiques que le classement du bâtiment ferait peser sur les épaules du propriétaire. La bataille juridique va se poursuivre, mais sur la base d'estimations économiques et d'une équitable pesée d'intérêts.

## Vieusseux: dixième édition de la fête du Bonhomme Hiver

Organisée avec son efficacité habituelle par le Centre de Loisirs des Franchises, la dixième édition de la fête du Bonhomme Hiver, le mardi 20 mars à Vieusseux, a offert un spectacle particulièrement copieux au nombreux public présent.

Ironie du sort, après un hiver particulièrement clément, la fête s'est déroulée par un froid de canard. Fort heureusement, aucune précipitation n'est venue perturber le bon déroulement du programme. Cette année, les animateurs du centre de loisirs ont mis les

bouchées doubles: show aérien et acrobatique de BMX, concert de slam, audition de l'école de violoncelle de John DeVore, démonstration de danse traditionnelle albanaise puis spectacle de rue enflammé offert par la troupe de la Fée Incantadès, en plus de la traditionnelle mise à feu du Bonhomme Hiver.

Jusqu'en milieu de soirée, les spectateurs en nombre en ont pris plein la vue. La SCHG se réjouit que de tels événements puissent être organisés dans ses Cités et elle en remercie les initiateurs. Les remerciements de Contact vont aux membres du club de photographes amateurs qui se sont rendus sur place et nous ont permis de vous offrir le reportage photos de l'événement.



Photo: Natacha Antonini



Photo: Natacha Antonini



Photo: Natacha Antonini



Photo: Natacha Antonini



Photo: Pierre Mermilliod



Photo: Werner Frei